NATIONS UNIES **A**

Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/HRC/7/L.42
27 mars 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Septième session
Point 3 de l'ordre du jour

PROMOTION ET PROTECTION DE TOUS LES DROITS DE L'HOMME, CIVILS, POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS, Y COMPRIS LE DROIT AU DÉVELOPPEMENT

Pakistan (au nom de l'Organisation de la Conférence islamique): amendement au projet de résolution L.22/Rev.1

À la fin du septième alinéa du préambule, au lieu de «et les victimes d'exploitation sexuelle forcée», lire «les femmes et les filles victimes de l'industrie du sexe».

GE.08-12195 (F) 270308 270308